

SOMMAIRE

● Vie municipale	p.1-2	● Informations pratiques	p.11-12
● Vie associative	p.3-7	● Histoires de Henvic	p.13
● Informations diverses	p.7-10	● Coin des enfants	p.14

Pour le prochain bulletin communal, les articles sont à remettre en Mairie le **20 janvier** dernier délai. Vos articles peuvent être transmis par

E-mail à l'adresse suivante : accueil@henvic.fr.

● VIE MUNICIPALE



Christophe Micheau, Maire de
HENVIC,

les membres du conseil municipal et
l'ensemble du personnel communal, vous
souhaitent une très belle année 2024 !

L'équipe municipale a le plaisir de vous
inviter à la cérémonie des vœux

le samedi 13 janvier à 11h

à la salle Marie Jacq.



● CCAS : SPECTACLE ET GOÛTER DES ÉCOLES POUR NOËL

Le jeudi 21 décembre, les « Légoboss » ont animé le goûter des deux écoles, offert par le CCAS.

Les enfants et les adultes ont bien dansé avant de se retrouver pour le goûter.

Anne-Lise JACQ, Adjointe, a remercié les enseignants et les membres du CCAS présents pour ce beau moment de convivialité, de gaîté et de partage.



● APPEL AUX VOLONTAIRES POUR RESTAURER NOS CHEMINS DE RANDONNÉES

Partout en Bretagne la tempête Ciaran a occasionné de nombreux dégâts !

Les forêts n'ont pas été épargnées et ont beaucoup souffert, notamment les bois de la commune.

L'Amer et la municipalité, lancent un appel aux bonnes volontés afin de restaurer nos chemins de randonnées.

Venez nous rejoindre le 18 janvier, à Prat ar Lennou, pour une journée de nettoyage de 9h à 17h. Un casse-croute sera offert le midi.

Merci de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie.



● BIEN VIEILLIR SUR HENVIC – ATELIER MÉMOIRE

Nouveaux ateliers « bien vieillir sur Henvic », ceux-ci auront pour thème « la mémoire ». Ces ateliers sont ouverts aux personnes de 60 ans et plus.

Réunion d'information le lundi 5 février à 14h dans la salle de la mairie. Les inscriptions se feront à l'issue de la réunion.



● VIE ASSOCIATIVE

● LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINTE MARGUERITE

Le lundi 11 décembre, en présence de Anne-Lise Jacq, adjointe au maire, les adhérents de l'association se sont retrouvés pour inaugurer la 21ème crèche de Noël. Cette année le décor est axé sur la culture du lin. Des outils prêtés par Louis Michel Simon, les panneaux pédagogiques de Jean François Péden ainsi que des photos réalisées par Sophie Abgrall rendent le décor à la fois ludique et pédagogique.

Crèche et décor de Noël visibles les 6 et 7 janvier de 14h à 18h.

Contact : 06.07.40.00.60

Conférence le 7 janvier à 15h de Mme Le Goff du musée Argol sur la culture du lin.



● CLUB DES RETRAITÉS

Le jeudi 14 décembre, 22 adhérents du club des retraités se sont retrouvés pour le traditionnel repas de Noël au relais des primeurs.

Une occasion de partager un moment convivial. La journée s'est poursuivie par des jeux de dominos et cartes dont le jeu de Rami.

Le club des retraités est ouvert à tous, tous les jeudis de 13h30 à 17h30.

Contact : Raymond Jacq au 06.30.68.22.95 ou Marie-Françoise Bothorel au 02.98.62.83.26.



● L'AMER

➔ L'Amer : marche du lundi après-midi : lundi 15 et 22 janvier.

Rendez-vous sur le placître de la vieille église à 14h. Se munir de bonnes chaussures. Durée environ 2h pour 7 à 8 kilomètres. Contact 06.86.14.96.51.



Marche en faveur du Téléthon

➔ L'Amer contribue à l'amélioration de la biodiversité. En collaboration avec la commune 2 séances de plantation ont eu lieu sur le mois de décembre, la 1^{ère} dans le cadre du Téléthon. Avec enfants parents et bénévoles, 10 pommiers en demie tige furent plantés à proximité du lavoir de Saint Maudez sur la route de Kermerrien. Auparavant tout ce petit monde avait été convié à un cours de botanique dans la vieille église. La 2^{ème} plantation s'est effectuée mi-décembre au carrefour de Kerrichard. Il s'agit d'une haie bocagère qui sépare le terre-plein du champ voisin. Un érable champêtre est également présent derrière la croix de Kerrichard. Par cette action l'association l'Amer souhaite contribuer à améliorer la biodiversité. En effet, les arbres fournissent un habitat important pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes pollinisateurs et d'autres auxiliaires bien utiles pour la lutte contre les nuisibles du jardin. Ils contribuent ainsi à la biodiversité en offrant un lieu de nidification, des baies pour leur alimentation, ou une cachette pour hiberner. Enfin, les promeneurs dans quelques années pourront profiter des récoltes de pommes que l'on espère fructueuse. L'association l'Amer remercie la mairie pour sa contribution.



● ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ANCIENNE ÉGLISE DU XVI^{ème} SIÈCLE

L'association pour la sauvegarde de l'ancienne Église XVI^{ème} siècle vous annonce son assemblée générale qui aura lieu le samedi 10 février à 16h dans la salle Ker an Oll.

Le programme de ses activités vous sera dévoilé. Si vous désirez nous rejoindre en 2024 vous êtes cordialement invité, il suffit d'en faire part à la mairie (siège social) avec vos coordonnées, qui fera suivre. Les membres du conseil d'administration souhaitent à chacun de vous ainsi qu'à votre famille « Bloavez mat » !





● DRÔLE D'OISEAUX À UNE PLUME

Prochain atelier le samedi 20 janvier à 14h30 au foyer bar de la salle Marie Jacq.

Contact au 06.86.14.96.51 ou au 06.68.81.55.13.



● LA MAISON DES LIVRES

Les horaires hebdomadaires :

Lundi : 10h à 12h

Mardi : 16h30 à 17h30

Mercredi : 17h à 18h

Samedi : 10h à 12h30

Téléphone : 02.22.55.40.94



➔ Les activités :

* L'atelier de couture a lieu le mardi soir à 20h à la salle Ker an Oll tous les 15 jours hors vacances scolaires.

* L'atelier tricot a lieu le vendredi tous les 15 jours à la Maison des Livres de 14h à 16h hors vacances scolaires.

➔ Le dimanche 3 décembre, la Maison des Livres a organisé son 3^{ème} marché de Noël à la salle Marie Jacq qui a connu une belle fréquentation.



17 exposants aux propositions variées y ont participé : artistes peintres, sculptures, poteries, des vendeurs de légumes bio ou de produits de soins et d'entretien bio ainsi que des confections manuelles réalisées par le club de Roz Nevez et l'atelier de tricot de la commune. Les vanniers de Plouzévédé ont animé la journée en faisant une démonstration de leur savoir-faire. Les crêpières ont su créer autour de leur stand une chaude ambiance de Noël. Les enfants ont pu déposer leurs lettres au Père Noël ainsi que des dessins visibles actuellement sur les murs de l'escalier menant à la Maison des Livres.

➔ Le vendredi 22 décembre a eu lieu un atelier de Noël « Origami » pour adultes à 20 h à la salle de Ker an Oll, sur inscription.

➔ Le Jeudi 28 décembre a eu lieu un atelier de travaux manuels pour enfants sur le thème de Noël à La Maison des Livres à 14h.

➔ A l'occasion des fêtes de fin d'année la Maison des Livres accueille ses adhérents et futurs adhérents en leur proposant un tirage au sort de lots divers. Ce jeu de tirage au sort se fera à chaque ouverture jusqu'à épuisement des lots. Venez nombreux...

➔ Arrivage de 130 DVD

Désormais la Maison des Livres propose à ses adhérents des DVD en plus des prêts de livres sans modification du prix de l'abonnement de 10€ par famille – gratuit pour les demandeurs d'emploi et les enfants.

● APEL ÉCOLE SAINTE JUELTE

➔ Les parents de l'Apel ont proposé un kig ha farz le dimanche 26 novembre à la salle Marie Jacq. C'est un parent d'élèves, Guillaume Cazuc, ancien cuisinier de métier qui a préparé son kig ha farz. 200 parts de kig ha farz ont été préparées et servies dans une ambiance festive et conviviale. Un véritable succès qui sera reconduit sous la même forme l'année prochaine. Les bénéfices de cette opération vont servir à payer une partie du voyage des élèves de la grande section au CM2 fin juin sur 3 jours à « l'Atelier » (Centre d'Eveil aux Arts Plastiques à Plogastel Saint Germain).

Prochain rendez-vous de l'Apel pour la soirée « Années 80 » le samedi 6 avril à la salle Marie Jacq à partir de 19h.



→ Les CE-CM se sont rendus à Carantec pour une sortie avec le réseau Grain de Sel. Au programme : matinée sportive avec des jeux de relais, pique-nique à l'école Saint-Joseph, puis après-midi cinéma, où ils ont visionné le film documentaire « graines de champion ». Quelle belle journée !



→ Les élèves des deux écoles henvicoises se sont rencontrés dans le cadre d'une matinée sportive et solidaire, en faveur du Téléthon. Course d'endurance, relais, fresque... Des actions d'autant plus solidaires qui auront permis aux élèves de se connaître davantage. Un grand bravo aux enfants qui se sont beaucoup donnés !



→ Elections des délégués de classe : le jeudi 30 novembre, chaque candidat avait présenté son programme au travers de très belles affiches ! Nous avons été accueillis le 12 décembre à la mairie pour procéder aux votes.

Un grand merci à Anne-Lise Jacq qui nous a expliqué la démarche à suivre : la carte d'électeur, l'isoloir, l'urne, le dépouillement puis l'analyse des résultats. Ont été élus Naomie déléguée, Ilan co-délégué pour les CM et Sarah déléguée, Arsène co-délégué pour les CE. Bravo à tous pour leur implication !



→ Et voilà, notre beau projet du calendrier de l'Avent inversé touche à sa fin. Nous avons sélectionné chaque jouet avec beaucoup d'attention pour confectionner nos colis cadeaux. Chaque colis est décoré par les soins des enfants. Nous ferons ainsi 37 heureux ! Tout a été déposé chez Oriance à Morlaix, l'entreprise se charge de livrer à l'association du Secours Populaire. Les cadeaux seront distribués aux enfants ! Merci à tous les parents et enfants d'avoir répondu si généreusement à ce projet ! Voilà un beau Noël sous le signe du partage.



➔ Pour la joie des petits et des grands, le Père Noël est venu à notre rencontre. Après une distribution de cadeaux, nous avons partagé un goûter tous ensemble. Moment convivial pour tous et féérique chez les plus petits ! Merci Père Noël !



● COMITÉ DE JUMELAGE HENVIC - STARCROSS

Depuis maintenant un an, le comité de jumelage propose le 2^{ème} vendredi de chaque mois, à tous ceux qui aiment chanter, de venir partager en toute simplicité, une soirée de chants et de musique, dans une ambiance conviviale, tout en buvant un verre ou un café. Ce moment de partage, où l'on est tour à tour spectateur et chanteur, permet, comme au temps des « radio crochets », de venir chanter une des chansons de notre jeunesse, ou quelque chose de plus contemporain, en français, en breton ou en anglais ou encore raconter une histoire, juste pour le plaisir, dans une ambiance bienveillante, sans aucun esprit de jugement ni de compétition. La prochaine soirée aura lieu au foyer bar de la salle

Marie Jacq, à partir de 20h, le vendredi 12 janvier. Pour tous renseignements : 06.68.29.31.05.

L'assemblée générale du comité de jumelage aura lieu au même endroit, le vendredi 26 janvier, à 18h.

● MESSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DE NOTRE DAME DE CALLOT

Paroisse St Paul Aurélien du Haut Léon

* Lundi 1^{er} janvier à 10h, messe à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon

* Dimanche 7 janvier à 9h30 à Penzé et à 11h à Carantec

* Samedi 13 janvier à 18h à Locquéholé

* Dimanche 14 janvier à 11h à Carantec

* Samedi 20 janvier à 18h à Taulé

* Dimanche 21 janvier à 11h à Carantec (messe en familles)

* Samedi 27 janvier à 18h à Henvic

* Dimanche 28 janvier à 11h à Carantec

* Dimanche 28 janvier : Communauté chrétienne locale Notre Dame de Callot (Carantec – Henvic – Locquéholé – Penzé – Taulé)

Une rencontre « goûter », festive et conviviale aura lieu à 15h au foyer pour tous à Carantec. Vous êtes les bienvenus !

● INFORMATIONS DIVERSES

● ÉTAT CIVIL

* Naissance :

- Louwenn Descharnes, né le 29 novembre à Morlaix

- Eline Tanguy, née le 27 décembre à Morlaix



FÉLICITATIONS

● FLORE ANIM

Références en santé du Travail n°139, septembre 2014
/ *Allergologie professionnelle* :

PREVENTION : suite à la tempête, si vous devez manipuler du bois, portez des gants, vêtements protégeant la peau..., car par contact la frullane dilatée (frullania dilatata) est responsable d'une dermatite provoquant des démangeaisons appelées « maladie des bûcherons ».



Dans le thalle le frullanoside (+), une lactone sesquiterpénique en est le principal allergisant. La frullane dilatée, une plante non vasculaire appartient aux bryophytes, de la classe des hépatiques à lobes : elle forme des plaques, ses feuilles ont des lobes repliés sur eux-mêmes rappelant la forme du foie d'où son nom. Elle se trouve sur les troncs d'arbres : bouleau, chêne pédonculé, hêtre, pommier... se nourrissant des éléments minéraux contenus dans l'eau qui ruisselle. On peut la trouver aussi sur les rochers.

* Page Facebook Flore Anim :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100091845830851>

● PORTES OUVERTES À L'ISFEL DE SAINT-POL-DE-LÉON – FORMATION EN ALTERNANCE



Les formations proposées, dans les domaines du commerce, de la logistique, des biotechnologies et de la qualité sont toutes gratuites et rémunérées ! Grâce à son large réseau de partenaires, l'ISFEL est également en mesure de proposer des entreprises d'accueil aux étudiants.

● FRANCE ALZHEIMER 29

France Alzheimer 29 propose aux personnes malades ainsi qu'à leurs familles des lieux d'écoute, d'information, d'orientation et de soutien psychologique.

Depuis 2021, en partenariat avec l'association As Domicile, nous proposons chaque semaine aux familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, un lieu d'échange, de détente et de convivialité à Morlaix :

La Halte Relais de Morlaix :

➔ Tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00, dans les locaux de l'association As Domicile à Morlaix (ZA La Boissière, rue Yves Prigent)

● ADIL, INFO LOGEMENT



HALTE RELAIS

MORLAIX

FRANCE ALZHEIMER 29

ESPACE DE CONVIVIALITÉ POUR LES PERSONNES MALADES ET LEURS AIDANTS

**Dans les locaux de l'accueil de jour
As DOMICILE, Rue Yves Prigent
Tous les mercredis**

De 14h00 à 17h00

**INFORMATIONS ET INSCRIPTION
AU
02.98.44.90.27
contact29@francealzheimer.org**

En partenariat avec : 



info logement

N°5





Mon constructeur vient de subir une liquidation judiciaire. Ma maison est en cours de construction. Quels sont mes recours ?

Lors de la signature de votre CCMI, une attestation nominative de garantie de livraison à prix et délais convenus a dû vous être remise. Contactez au plus tôt (par lettre recommandée avec accusé de réception) le garant dont les coordonnées y figurent.

Il est tenu de faire terminer les travaux et de prendre à sa charge le coût des dépassements du prix convenu, dès lors qu'ils sont nécessaires à l'achèvement de la construction (franchise de 5 % du prix convenu possible), et les paiements anticipés et les suppléments de prix que le constructeur aurait illégalement exigé de vous ainsi que les pénalités forfaitaires prévues au contrat en cas de retard de livraison excédant 30 jours.

Si vous êtes au stade « hors d'eau », le garant peut vous proposer de conclure vous-même les marchés de travaux. Si vous êtes d'accord il versera alors directement les sommes dont il est redevable aux entreprises que vous aurez choisies.

Selon votre situation, une déclaration de créance auprès du liquidateur de l'entreprise pour les sommes non prises en compte par le garant est conseillée.

Pour en savoir plus : ADIL du FINISTÈRE
Rubrique Outils/ modèles de courriers ou venez nous rencontrer pour un RV personnalisé.



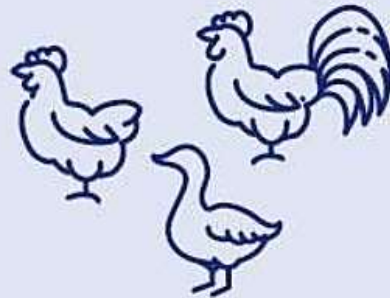
● RENFORCEMENT DES MESURES POUR
LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE : Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30

Mercredi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

☎ 02.98.62.81.11

E-mail : accueil@henvic.fr / Site internet : www.henvic.fr

🌐 <http://www.facebook.com/henvic.fr>

Agence Postale Communale

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h

Permanences des élus : prendre rdv en mairie

- **Christophe MICHEAU** - Maire

Mardi / vendredi : 14h00 à 18h00 sur rendez-vous

- **Ivan IGNACIO** - 1^{er} Adjoint chargé du cadre de vie, de l'environnement, de l'urbanisme et de l'habitat

Samedi : 10h00 à 12h00 sur rendez-vous

- **Anne-Lise JACO** - 2^{ème} Adjointe à la cohésion sociale et à la solidarité intergénérationnelle

- **Daniel GUYOMARC'H** - 3^{ème} Adjoint au dynamisme et à la coordination locale

- **Florence SIBIRIL** - Déléguée à l'enfance et à la vie scolaire

- **Gaëlle LE BRAS** - Déléguée à la jeunesse et à l'animation périscolaire

- **Gilles BRUNERIE** - Délégué à la communication et aux missions culturelles

- **Roberto DITROIA** - Délégué au développement touristique

Bibliothèque « la Maison des Livres »

Ouverte tous les lundis de 10h à 12h, tous les mardis de 16h30 à 17h30, tous les mercredis de 17h à 18h et tous les samedis de 10h à 12h30, Ker An Oll. ☎ 02 22 55 40 94

ADMR

Ouverture au public : Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h à 12h30. L'après-midi sur rendez-vous uniquement. Fermée le mercredi. Responsable de secteur : RUBIO Valentin

Maison des services

Allée de Kerloscant

29670 Taulé

☎ 02.98.79.02.43

Email : taule.regiondemorlaix@29.admr.org

Site internet : www.regiondemorlaix.admr.org

Assistante sociale

CDAS de Morlaix, rue de Poulfranc - ☎ 02.98.88.99.90

FRANCE SERVICES – Virginie Roignant

Tous les jeudis matin et un samedi par mois. Sur RDV uniquement.

☎ 06.21.64.09.98 ou par mail à Cthl-itinerante@france-services.gouv.fr

Annuaire des hébergeurs touristiques :

<http://www.henvic.fr/fr/tourisme>

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

➔ Maison médicale :

Médecins généralistes – Neurologue

☎ 02.98.67.15.02

Prise de rdv en ligne : www.cabinet-henvic.fr

➔ Cabinet de Kinésithérapie

Ouvert tous les jours (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30 sur rendez-vous

☎ 02.98.62.89.94

Site : <http://kinehenvic.wixsite.com/henvic/cabinet>

➔ Diététicienne-Nutritionniste : Nathalie Sibiril

☎ 06.45.81.16.18

✉ nathalie.sibiril@diete29.fr

➔ Ostéopathe : Neil Maidment

☎ 07.80.96.56.67

✉ healthinfluence@gmail.com



Prise de rdv en ligne :

<https://www.primocreno.com/maison-de-sante/henvic-29670/neil-maidment-osteopathe-do>

➔ Psychologue clinicienne : Kathleen Paugam

☎ 07.69.24.76.65

✉ k.paugam@capsycho.fr

➔ Sophrologue : Laurence Baron-Witzmann

☎ 06.76.83.52.53

Site internet : www.sophroyoga.fr

➔ Catherine Liebmann Le Provost – Soins REIKI

Rééquilibrage énergétique (sur RDV uniquement)

☎ 06.85.29.84.63 – cath.lieb@wanadoo.fr

➔ Denis Martin – Magnétiseur / Médium

Sur RDV uniquement, Pen Ar Guear

☎ 06.78.37.71.90

denismartin.magnetiseur@gmail.com

COMMERCES

→ DS : Salon de coiffure

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi en continu de 9h à 17h.

Fermé le lundi. ☎ 02.98.62.89.77

→ Bar-tabac-épicerie et dépôt de pain et Viennoiserie

« Bar-tabac-épicerie-Loto et jeux de grattage ».
Du lundi au jeudi 6h30/19h30, vendredi 6h30/21h,
samedi 7h/20h et dimanche 7h30/19h30

*Dépôt de pain et viennoiserie du mardi au dimanche
(boulangerie de Taulé)*

Distributeur de pizzas artisanales « Le Piazza »

☎ 02.98.62.13.97

→ Vinothèque – Vente de vins

Bruno Viti – Domaine ar Bant

☎ 06.63.14.14.73

contact@domainearbant.com

→ Foodtruck Delcante Fils (pizzeria)

Tous les dimanches de 16h30 à 21h, place de l'Église

☎ 06.76.97.12.66

📌 <https://www.facebook.com/DELCANTEFILS>

→ Les Bleuets du Léon – Herboristerie

Ty Coz

☎ 06.48.15.69.45

Site internet : www.lesbleuetsduleon.net

📌 www.facebook.com/LesBleuetsduLeon

→ Vente à domicile de vêtements

Elisabeth Sévère ☎ 06.24.98.88.55

→ L'atelier de Louiz'Eléa

Éloïse, créatrice d'accessoires et vêtements pour enfants.

📌 www.facebook.com/louizelea

Site : www.louizelea.fr

→ Hakawerk – produits d'entretien et de cosmétiques

lisamaidment29@gmail.com

Vente à domicile. Livraison gratuite. Particuliers et professionnels.)

Site : <https://www.hakawerk.fr/>



<https://www.facebook.com/HakawerkLisaMaidmentFinistere/>



→ FloreAnim

Animatrice spécialiste du végétal.

Passionnée par la faune et la flore, diplômée en phytothérapie/aromathérapie

floreamanim.solange@orange.fr

→ Services à la personne

* O2, Jean-Marc Le Duc – Jardins

☎ 06.63.82.96.09

* Béatrice Bertier

☎ 06.17.17.65.01

* Maison et Services, ZA du band

☎ 02.98.63.00.94 / 06.63.41.07.12

* Astrid Lindivat

☎ 06.46.70.63.20

* Nathalie Choquer Lindivat

☎ 07.83.08.78.24

* Manon Le Squin

☎ 06.26.50.13.83

La rage à Henvic

Notre petite histoire locale est faite de faits divers plus ou moins importants, qui méritent parfois d'être rappelés. Ceux que l'AMER évoque aujourd'hui se sont déroulés vers 1890 et ont été rapportés dans le numéro de mars 1967, du bulletin paroissial, le "Kannad Henvic", par Jean Louis Jacq. On notera que toutes les personnes citées portent le même patronyme, "Jacq", un nom de famille très répandu à Henvic !!

Un petit garçon, Christophe Jacq, fils de Jean-Marie, couvreur, et de Françoise Roignant, était né le 21 septembre 1881 au Héder. Il devait donc avoir 9 ou 10 ans, au moment des faits. "Un jour, alors qu'il s'amusait dans la campagne avec d'autres enfants et s'étant assez éloignés des bâtiments de ferme, raconte l'auteur de l'article, ils virent venir vers eux un chien de grande taille, les yeux fous et la langue baveuse. Les plus grands, qui avaient entendu parler de chien enragé, y pensent immédiatement. Remplis de terreur ils crient au secours, grimpent sur les talus, et se mettent à courir à toutes jambes. Mais le petit Christophe a des jambes trop courtes pour courir assez vite devant la bête féroce, et ses deux frères font leur possible pour le protéger et détourner la bête furieuse en lui lançant des pierres mais sans succès. Le chien dans sa rage démentielle se jette alors sur la proie la plus facile. Après avoir renversé l'enfant, il le mord cruellement puis s'en va, poursuivi par les cris et les pierres lancées par toute la bande. Dès le retour à la maison, on attelle le char à bancs pour se rendre le plus vite possible chez le médecin. Celui-ci est formel dans son diagnostic, il s'agit bel et bien de la rage et il dit à la famille qu'il faut transporter le petit Christophe à Paris dans les plus courts délais, pour suivre le nouveau traitement inventé par le savant Pasteur".

"Aussitôt rentrés au Héder, la décision est prise. Jean-Marie Jacq et son fiston sont conduits à la Halte pour prendre le premier train en direction de Morlaix, puis de Paris". La voie de chemin de fer de Roscoff vient tout juste d'être mise en service, en 1883, et il ne faut plus que 14 heures pour se rendre à Paris !

"Le traitement dure plusieurs semaines et Jean Marie Jacq, dont la présence auprès de son garçon n'est plus indispensable, profitera de son séjour forcé pour visiter la capitale... Ce n'est que lorsque son gamin est parfaitement remis de sa rage et de sa frayeur, que Jean Marie Jacq reprend triomphalement le train du retour, profondément reconnaissant à Louis Pasteur d'avoir sauvé son enfant d'une mort pitoyable".

Depuis 5 ans, Louis Pasteur, (1822- 1895), a mis au point le vaccin contre la rage. Le 3 juin 1885, il vaccine pour la première fois un enfant avec succès, un jeune Alsacien, Joseph Meister, mordu par un chien enragé. Ayant publié ses premiers succès, son vaccin antirabique devient vite notoire et les candidats affluent des quatre coins du pays. Cette découverte vaudra une reconnaissance mondiale au scientifique, ainsi que la création de l'Institut Pasteur, en 1888.

Christophe Jacq vivra jusqu'à l'âge de 75 ans. Il était marin de commerce, lorsqu'il épousa à Henvic, Jeanine Kerrien, couturière, le 5 octobre 1913. "Mobilisé durant la guerre 14-18, il avait alors 22 ans, il fut très grièvement blessé mais jamais on ne l'entendit se plaindre de sa blessure. Il avait, paraît-il, un moral à toute épreuve, comme cela arrive à ceux qui ont échappé de peu à la mort". "Le récit que je viens de raconter, écrivait pour conclure Jean Louis Jacq, (un neveu de la jeune victime), je le tiens de mon père qui m'a raconté toutes ces péripéties, ainsi que d'un vieil ami de Carantec".

Cette petite histoire a sans doute fait beaucoup de bruit à l'époque non seulement à Henvic, mais dans toute la région. Mais qu'on se rassure, la France est un pays désormais indemne de rage, qui pourtant, en raison des risques de réintroduction, fait toujours l'objet d'une surveillance permanente.

B Le Mer

<https://www.henvic-amer.fr/>

Bonne Année

● COIN DES ENFANTS

